



LE CLASSEMENT AU FEU

Les matériaux de construction et les locaux sont classés en 5 catégories selon leur comportement au feu, en fonction des méthodes d'essai définies par la législation.

Les différents niveaux de classement :

Sigles	Signification
M0	Matériaux incombustibles
M1	Matériaux non inflammables
M2	Matériaux difficilement inflammables
M3	Matériaux moyennement inflammables
M4	Matériaux facilement inflammables